



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

# Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

---

AGRI • NUMÉRO 017 • 1<sup>re</sup> SESSION • 42<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

TÉMOIGNAGES

**Le lundi 13 juin 2016**

—  
**Président**

**M. Pat Finnigan**



## Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le lundi 13 juin 2016

•(1530)

[Traduction]

**Le président (M. Pat Finnigan (Miramichi—Grand Lake, Lib.)):** Bienvenue à cette séance du Comité permanent de l'agriculture. Nous amorçons aujourd'hui notre étude du prochain cadre stratégique pour l'agriculture.

Nous accueillons pour ce faire M. Greg Meredith, sous-ministre adjoint, Direction générale des politiques stratégiques; et M. Andrew Goldstein, directeur général, Direction de la planification et de l'intégration des politiques, Direction générale des politiques stratégiques.

Nous allons maintenant entendre vos observations préliminaires. Voulez-vous commencer, monsieur Goldstein? Vous avez droit à un maximum de 10 minutes.

**M. Greg Meredith (sous-ministre adjoint, Direction générale des politiques stratégiques, ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire):** Je vais débiter, monsieur le président, si vous n'y voyez pas d'objection.

**Le président:** D'accord, à vous la parole, monsieur Meredith.

**M. Greg Meredith:** Comme toujours, nous sommes très heureux d'être ici, d'autant plus que le moment est particulièrement bien choisi pour que le Comité s'intéresse à la question.

[Français]

Nous sommes très heureux de comparaître devant vous aujourd'hui.

[Traduction]

Comme je l'indiquais, cette étude tombe à point nommé, car nous en sommes à peu près à mi-parcours dans l'évolution du cadre stratégique en vigueur. Les ministres se réuniront d'ailleurs en juillet pour discuter du prochain cadre stratégique et devraient conclure un accord multilatéral à ce sujet au cours de la prochaine année, ce qui constituera une étape importante dans ce processus. Le ministère se réjouit donc de l'intérêt que votre comité porte à cet exercice.

Comme vous le savez, le cadre stratégique consiste en un ensemble d'accords entre gouvernements qui nous aident à harmoniser nos politiques et nos programmes dans le secteur agricole, une responsabilité constitutionnelle que nous partageons et dont je vous reparlerai tout à l'heure. Ce cadre est un outil précieux dans nos efforts pour optimiser les interventions gouvernementales au bénéfice de ce secteur. Comme il est primordial de bien planifier l'avenir, la contribution de votre comité sera assurément la bienvenue.

Si vous permettez, j'aimerais prendre quelques minutes pour situer les choses dans leur contexte afin de bien montrer l'importance de ce secteur pour notre pays.

[Français]

Le secteur agricole et agroalimentaire est très diversifié et est un moteur important de notre économie. Il représente plus de 100 milliards de dollars, soit près de 7 % du produit intérieur brut et génère un emploi sur huit au pays. Il a beaucoup évolué au fil des ans. C'est aujourd'hui un secteur avancé et efficace, qui réalise des progrès considérables sur les plans du rendement et de la diversification.

Grâce aux investissements dans la productivité, les agriculteurs canadiens produisent aujourd'hui deux fois plus qu'en 1961 avec le même niveau d'intrants. Par exemple, de 2005 à 2012, le nombre de vaches laitières a décliné de 11 % au Canada, alors que la production laitière a bondi de 6 %. Une meilleure alimentation, la prévention des maladies et des avancées génétiques ont permis d'augmenter la quantité de lait produit par vache. Malgré certaines variations internationales et interannuelles, la production de maïs, de canola, de blé et de soya est en hausse depuis 40 ans grâce à la science et aux pratiques de production.

•(1535)

[Traduction]

Au fil des dernières décennies, l'amélioration de la productivité a été rendue possible grâce aux efforts de recherche et développement, lesquels émanaient en grande partie du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. La collaboration avec nos partenaires fédéraux et provinciaux ainsi qu'avec le milieu universitaire a grandement contribué à quelques-unes des avancées réalisées depuis une cinquantaine d'années. À titre d'exemple, des recherches entamées dans les années 1980 ont permis de diminuer de 90 % le recours à la jachère estivale, une pratique qui consiste à ne pas ensemer une portion de terre afin de remplacer les éléments nutritifs, de retenir le nitrogène, de régénérer les sols et de détruire les ravageurs. Certaines techniques ont ainsi permis de remettre en production pas moins de 10,3 millions d'hectares de terre.

Les agriculteurs ont donc pu ensemer ces millions d'hectares supplémentaires grâce à cette recherche, menée en collaboration par les gouvernements et le milieu universitaire, qui portait sur les techniques de labour réduit, l'utilisation de nouveaux engrais et l'application de mesures de contrôle des ravageurs. On a ainsi pu améliorer la qualité du sol et la rétention de l'humidité, ce qui a ouvert la porte à de nouvelles possibilités de culture.

Soit dit en passant, ces terres peuvent également servir de puits de carbone. Dans le secteur agricole, des techniques permettant une culture sans labour ou avec labour réduit ont largement été utilisées pour atténuer les émissions de gaz à effet de serre.

Si vous voulez un exemple parmi tant d'autres des bienfaits d'un recours moindre à la jachère estivale, vous n'avez qu'à penser à l'augmentation de la production de légumineuses au Canada qui est passée de 193 000 hectares en 1981 à 2,2 millions d'hectares en 2011. Comme vous le savez peut-être, le Canada figure parmi les principaux exportateurs de légumineuses au monde. Je me demande d'ailleurs si nous ne sommes pas maintenant au premier rang à ce chapitre. Les efforts de recherche et développement sont donc cruciaux.

Les membres du comité savent sans doute également que le Canada est l'un des rares pays à être un exportateur net de produits alimentaires. Notre pays est donc en quelque sorte tenu d'optimiser la productivité de ses pratiques agricoles. En 2015, le Canada a exporté des produits agricoles et agroalimentaires d'une valeur dépassant les 60 milliards de dollars. Nous avons donc un rôle primordial à jouer lorsqu'il s'agit de nourrir le reste du monde, un rôle qui prendra encore de l'ampleur pendant la période visée par le prochain cadre stratégique.

Je dois vous dire que nos agriculteurs se tirent très bien d'affaire depuis plusieurs années déjà. Le revenu net des exploitations agricoles canadiennes a atteint un niveau record en 2015 en se chiffrant à 15 milliards de dollars. De plus, la valeur nette de l'exploitation agricole moyenne au pays devrait atteindre 2,7 millions de dollars — après remboursement des dettes — en 2016. Les perspectives pour les années à venir demeurent solides.

Dans notre préparation du prochain cadre stratégique, nous entrevoions de nouvelles possibilités dans le contexte de l'accroissement considérable de la population des pays en développement, parallèlement à la croissance des revenus et à un phénomène d'urbanisation. L'effet combiné de ces trois tendances entraînera des changements dans le régime alimentaire ainsi que dans la capacité d'acheter des aliments occidentaux, y compris des aliments canadiens. Nous prévoyons donc une forte augmentation de la demande en provenance de cette région du globe. Si vous traciez un cercle sur la carte qui comprendrait une portion de la Chine, une portion de l'Inde et l'Asie du Sud-Est jusqu'à l'Indonésie, vous cerneriez une population plus élevée que dans le reste de la planète. C'est pour nous un débouché d'exploitation très intéressant, mais cela se traduit également par l'obligation cruciale de voir à ce que ces gens-là aient accès à des aliments nutritifs.

Cela étant dit, les risques demeurent bien présents partout dans le monde. L'agriculture est un secteur qui y est fortement exposé. La météo, les ravageurs et les fluctuations des marchés sont autant de facteurs de risque que les agriculteurs doivent gérer. Nous prévoyons une instabilité accrue des conditions météorologiques, une situation qui pose un défi énorme aux agriculteurs. Je ne saurais trop insister auprès des membres du comité sur l'importance des activités de recherche et développement pour aider le secteur à demeurer résilient dans ce contexte de grande instabilité. Certains d'entre vous se rappelleront sans doute de la très difficile année de récolte que nous avons connue en 2014-2015. La saison avait débuté par une sécheresse extrême. On s'est alors beaucoup interrogé quant au rendement, à la productivité et aux revenus des agriculteurs. Malgré toutes ces difficultés, la récolte dans l'Ouest du pays a été la deuxième plus importante jamais enregistrée. Voilà qui montre bien que les avancées scientifiques et les investissements en recherche et développement peuvent permettre d'améliorer nos produits et nos pratiques de manière à rendre le secteur encore plus résilient.

Dans le cadre de cet exercice, nous devrons également tenir compte de l'évolution des préférences des consommateurs, tant au Canada qu'ailleurs dans le monde. Les goûts changent comme en

témoigne la croissance des récoltes de légumineuses. Le fait que les consommateurs des pays en développement acceptent désormais d'acheter de l'huile de canola est un autre exemple des débouchés dont le secteur doit pouvoir continuer de tirer avantage, notamment grâce aux mesures que nous allons prendre en ce sens.

Il faut savoir que l'émergence des cadres stratégiques en agriculture remonte à près d'une quinzaine d'années. Avant les années 2000, dans une conjoncture de querelles de compétence et de gouvernements soucieux d'intervenir au bénéfice de leurs producteurs respectifs, il y avait souvent un grand manque d'harmonisation entre les politiques et les programmes du secteur agricole. On notait parfois une concurrence interne entre les provinces qui voulaient ce qu'il y a de mieux pour leurs producteurs. L'adoption d'un cadre stratégique assurant l'harmonisation des politiques et des programmes des différents gouvernements a été un important pas en avant.

● (1540)

Le cadre stratégique pour l'agriculture de 2003 était le premier du genre. Nous sommes maintenant à mi-parcours du troisième.

**Le président:** Je vous prie de m'excuser, monsieur Meredith. Pouvez-vous me dire s'il y aura un seul exposé?

**M. Greg Meredith:** Oui.

**Le président:** Comme nous vous accordions 10 minutes par personne, je vais vous permettre de terminer.

**M. Greg Meredith:** Je me suis approprié le temps d'Andrew. Comme il travaille pour moi, c'est beaucoup plus facile.

Je vais vous donner un bref exemple. Dans le dossier de l'étiquetage indiquant le pays d'origine, c'est grâce à une stratégie bien coordonnée des gouvernements fédéral et provinciaux que nos efforts ont pu finalement aboutir à la réouverture des frontières américaines à notre viande rouge. Je ne pense pas qu'il aurait été facile d'obtenir un tel résultat sans l'effort concerté des gouvernements.

Voyons maintenant en quoi consiste un cadre stratégique pour l'agriculture.

C'est d'abord et avant tout un ensemble de programmes qui visent un même objectif. Le gouvernement fédéral administre un certain nombre de ces programmes au coût approximatif d'un milliard de dollars sur cinq ans. Pour la même période, nos collègues provinciaux gèrent des programmes qui coûtent quelque deux milliards de dollars. Ces derniers coûts sont financés à 60 % par le gouvernement fédéral. Il est ainsi plus facile d'harmoniser le cadre stratégique. Enfin, les deux ordres de gouvernement ont convenu d'administrer conjointement une gamme de programmes de gestion des risques de l'entreprise qui visent principalement à offrir un soutien direct du revenu aux producteurs dans les situations où leur capacité de production est menacée par une catastrophe naturelle ou lorsqu'il y a effondrement des marchés.

Permettez-moi de parler rapidement des étapes essentielles pour l'avenir.

En juillet, les ministres vont se rencontrer pour discuter du cadre stratégique et s'entendre, espérons-le, au sujet d'une vision commune qui prendra la forme d'un énoncé de politique. Les parties prenantes du secteur pourront ainsi connaître les priorités établies par les gouvernements ainsi que les domaines à l'égard desquels ils souhaitent mobiliser les intervenants et obtenir leur rétroaction.

Pendant la prochaine année, les efforts de mobilisation et de consultation du secteur vont s'intensifier. Ce processus est déjà enclenché. La semaine dernière, le ministre MacAulay a tenu notre première séance nationale de mobilisation qui a réuni environ 75 organisations de producteurs et autres groupes intéressés par le prochain cadre stratégique. Préalablement à cette séance, des fonctionnaires avaient rencontré des représentants de quelque 150 organisations pour préparer la prochaine phase de mobilisation. Un accord-cadre multilatéral devrait être conclu d'ici juillet 2017. Cet accord permettra d'établir le budget pour le prochain cadre stratégique et de déterminer la façon dont il sera réparti entre les différents secteurs d'intervention.

Comme nous avons peu de temps, je ne vais pas vous parler des programmes de gestion des risques de l'entreprise, mais je suis persuadé que vous ne manquerez pas de nous poser des questions à ce sujet. Nous nous ferons un plaisir d'y répondre. Je vais me contenter de souligner que, malgré les changements importants apportés dans Cultivons l'avenir 2, ces programmes ont permis de verser pas moins de 4 milliards de dollars depuis 2013.

Notre ministre est également tenu, de par sa lettre de mandat, de veiller à ce que ces programmes fonctionnent bien au bénéfice des producteurs. À cette fin, il recevra l'aide de ses homologues provinciaux qui ont convenu lors de la mise en oeuvre de Cultivons l'avenir 2 d'effectuer une vérification de mi-parcours pour déterminer si les programmes de gestion des risques de l'entreprise sont encore efficaces.

Nous recevons différents échos en provenance du secteur, monsieur le président. On nous dit notamment qu'il demeure prioritaire de mettre l'accent sur l'innovation, la recherche et le développement ainsi que sur le commerce et l'accès aux marchés. La question de l'accès au marché est particulièrement importante dans un contexte où les pays sont de plus en plus nombreux à avoir recours à toutes sortes d'obstacles au commerce. S'il est important d'avoir des accords commerciaux en place, il l'est tout autant de veiller à ce que l'on puisse faire intervenir les dispositions de cet accord.

Parmi les enjeux émergents qui s'inscrivent dans les priorités du gouvernement au pouvoir, notons l'importance accrue accordée à l'adaptation aux changements climatiques et à l'atténuation de leurs répercussions pour le secteur; un accent renouvelé sur la transformation des aliments étant donné l'importance de ce secteur pour la création d'emplois au pays; et un effort soutenu de définition des priorités afin d'optimiser les investissements en recherche et développement.

Monsieur le président, je vais conclure ainsi mon exposé.

Monsieur Goldstein et moi-même nous ferons un plaisir de répondre à vos questions aussi longtemps que vous le voudrez.

• (1545)

**Le président:** Merci, monsieur Meredith, pour cet exposé préliminaire, qui marquera bien sûr le début d'une longue conversation au sujet du cadre stratégique pour l'agriculture, un mécanisme très important pour tous les producteurs au Canada.

Nous allons maintenant passer aux questions des membres du Comité en débutant par M. Warkentin qui dispose de six minutes.

**M. Chris Warkentin (Grande Prairie—Mackenzie, PCC):** Merci beaucoup.

Merci, messieurs, d'être des nôtres aujourd'hui. Votre contribution est certes très appréciée. Il était important que nous vous entendions

dès l'amorce de nos audiences à ce sujet car, de toute évidence, vous avez beaucoup à nous apprendre.

J'aimerais traiter d'une problématique dont j'ai été saisi à maintes reprises. À ce propos, je me distingue peut-être des autres membres du Comité en raison de la région où j'habite. L'obligation pour les agriculteurs de contracter une assurance-récolte est l'une des difficultés qui minent sans cesse les programmes fondés sur un modèle de gestion des risques de l'entreprise. Comme l'assurance-récolte est administrée par la province, la situation devient préoccupante du fait que les agriculteurs voient leur accès à un programme fédéral restreint en raison de cette obligation qu'ils ont de contracter de l'assurance-récolte auprès des instances provinciales.

Malheureusement, les tarifs d'assurance ont grimpé en flèche dans certaines régions du pays, comme celle de la rivière de la Paix qui compte de vastes superficies agricoles. Les primes d'assurance sont si élevées par rapport à celles payées dans d'autres régions de la province, et même du pays, que les agriculteurs ne jugent pas rentable de contracter les polices offertes à l'échelle provinciale.

Avez-vous eu connaissance de préoccupations en ce sens? Suis-je le premier à vous en parler? Dans le contexte de ce nouveau programme, est-ce que les agriculteurs pourraient avoir accès à un mécanisme de rétroaction de telle sorte que le ministre soit mis au fait de la situation?

Je présume qu'il s'agit sans doute d'une préoccupation de portée restreinte, mais reste quand même qu'elle mine considérablement la capacité des agriculteurs de ma région de bénéficier d'un programme fédéral en raison de l'exigence de participer à un programme provincial.

**M. Greg Meredith:** Je dois avouer que je n'ai pas été mis au fait de cette interconnexion entre un programme fédéral et un régime provincial d'assurance. Nous avons le programme Agri-protection dont les coûts sont partagés par les deux ordres de gouvernement. Comme il est administré par les provinces, les producteurs y ont facilement accès. C'est notre programme le plus populaire et le mieux financé.

Parmi tous les programmes de gestion des risques de l'entreprise, c'est celui dans lequel les gouvernements investissent le plus. D'une manière générale, je dirais que c'est notre programme qui remporte le plus de succès. On considère qu'il permet de prévoir avec assez de précision quelles indemnités seront versées et dans quelles circonstances, ainsi que les primes à payer par l'agriculteur. Le nombre d'assurés est très élevé et les indemnités sont versées rapidement.

• (1550)

**M. Chris Warkentin:** Existe-t-il une ventilation régionale des sommes qui sont versées?

Nous pourrions ainsi voir si une région du pays n'est pas — de toute évidence, cela dépend grandement...

**M. Greg Meredith:** Oui, vous avez raison.

Certains de ces programmes sont administrés par les provinces. Nous avons un programme...

**M. Chris Warkentin:** Je présume que c'est le cas en Alberta, car la province a fait en quelque sorte cavalier seul pour ce qui est de l'assurance.

**M. Greg Meredith:** Oui.

Il y a par exemple le Programme d'assurance des prix du bétail dans l'Ouest qui a été mis sur pied par l'Alberta pour les éleveurs, C'est d'ailleurs peut-être à ce programme que vous faisiez référence dans la région de la rivière de la Paix. En dehors de ce programme, la province travaille en partenariat avec le fédéral. Avec l'accord des autres provinces de l'Ouest, l'Alberta a étendu en l'espèce la couverture offerte au Manitoba, à la Saskatchewan et à la région de la rivière de la Paix en Colombie-Britannique.

Nous avons aidé l'Alberta à mettre en place ce programme unique du fait qu'il est entièrement financé par les éleveurs. C'est un autre élément qui peut être à l'origine de quelques-uns des commentaires que vous avez pu entendre.

Dans le cas de l'assurance-récolte, les primes ont été subventionnées par les gouvernements. C'est différent pour cette assurance sur les prix du bétail.

**M. Chris Warkentin:** Pour ce qui est de la portion assurance, les primes sont toutefois établies en fonction de la région et des risques associés au gel et à différents autres éléments.

**M. Greg Meredith:** C'est exact.

**M. Chris Warkentin:** Dans notre région, les agriculteurs en sont venus à choisir de ne pas adhérer au programme parce que...

Je pense qu'il serait intéressant de pouvoir prendre connaissance des taux de participation en fonction des régions. On me répète sans cesse que les agriculteurs décident de ne pas participer au programme parce que les primes sont tout simplement trop élevées dans notre région. Ils renoncent ainsi à la portion du financement fournie par le gouvernement fédéral pour ce programme.

Pourrait-on procéder à une analyse des primes payées et de la manière dont elles sont établies pour déterminer s'il y a corrélation entre le montant de ces primes et le niveau de risque encouru?

**M. Greg Meredith:** C'est ce que nous faisons assez régulièrement avec les provinces. Nos actuaire collaborent avec leurs homologues provinciaux pour veiller à ce que les programmes et les montants versés demeurent justifiés d'un point de vue actuariel.

Je peux m'engager à transmettre au Comité une réponse écrite indiquant les taux de participation en fonction des différentes régions, si cela peut vous être utile.

**M. Chris Warkentin:** Je pense que cela nous serait utile.

J'entends régulièrement parler de ces agriculteurs de la région de la rivière de la Paix en Alberta et en Colombie-Britannique qui refusent de participer au programme uniquement parce que les primes sont beaucoup trop élevées. C'est une simple décision d'affaires de leur part; ils choisissent d'être exclus du programme.

**Le président:** Merci, messieurs Warkentin et Meredith.

[Français]

Monsieur Drouin, vous avez la parole et vous disposez de six minutes.

[Traduction]

**M. Francis Drouin (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Merci à nos témoins de leur présence aujourd'hui et de leur grande disponibilité, car c'est la troisième fois qu'ils comparaissent devant nous.

J'aimerais traiter des programmes de gestion des risques de l'entreprise afin de mieux comprendre la façon dont le ministère évalue leur efficacité. Pouvez-vous nous parler des paramètres qui

sont utilisés à cette fin pour chacun des programmes et, par exemple, pour Agri-investissement?

**M. Greg Meredith:** Différents paramètres sont utilisés pour chacun de ces programmes dont je vais vous dresser rapidement la liste.

Il y a le programme Agri-stabilité qui concerne principalement le rendement sur le marché et l'assurance. Nous avons discuté tout à l'heure avec votre collègue du très populaire programme Agri-protection. Il y a également Agri-relance qui procure de l'aide à la suite des catastrophes naturelles. Nous offrons aussi Agri-investissement, un programme qui fournit des fonds aux agriculteurs pour la gestion proactive des risques ou l'innovation. Il y a quelques autres programmes de moins grande envergure dont je ne vais pas vous parler pour l'instant.

Nous prenons différentes mesures. Nous suivons de très près les taux de participation. Nous examinons les taux de satisfaction à l'égard de questions comme la prévisibilité. Autrement dit, il s'agit de déterminer dans quelle mesure l'agriculteur peut savoir si des indemnités lui seront versées et à quel moment. Nous vérifions en outre si les agriculteurs sont satisfaits quant au respect des délais, à savoir si les indemnités sont versées au moment voulu.

Dans l'ensemble, ces paramètres permettent de brosser un tableau assez positif de la situation. Dans le cas d'Agri-protection, les gens sont très satisfaits à l'égard de la rapidité des paiements, de la prévisibilité et de la transparence.

Je dirais que le programme Agri-stabilité est sans doute celui qui pose le plus de difficultés pour ce qui est de la communication aux producteurs du montant de l'indemnité et du moment où elle sera versée. Il y a donc du travail à faire à ce chapitre, et nous allons d'ailleurs en discuter à l'occasion de la rencontre des ministres qui se tiendra en juillet.

• (1555)

**M. Francis Drouin:** J'ai eu une conversation avec quelques agriculteurs de ma circonscription. L'un des problèmes qu'ils veulent voir réglés dans le prochain programme concerne Agri-innovation. Je sais que c'est un programme à frais partagés avec la province. Le problème était le moment de la présentation des demandes.

Dans Cultivons l'avenir 1, on prévoyait essentiellement une demande par année, un échéancier. Vous me corrigez si je me trompe, mais, d'après ce qu'ils m'ont dit, ils peuvent, conformément à Cultivons l'avenir 2, présenter quatre demandes trimestrielles.

Ils apprécient cet avantage, mais une partie du problème provient de la très grande importance du choix du moment pour l'investissement, qui ne correspond pas nécessairement à celui où ils en ont besoin. Si on pouvait corriger le processus de demande pour l'adapter au moment de l'investissement, ce qui, pour eux, est extrêmement important, ils en seraient reconnaissants.

Sachant que vous avez participé à des consultations, je voudrais savoir si vous en avez déjà entendu parler.

**M. Greg Meredith:** Monsieur le président, c'est un sujet dont nous entendons parler de partout dans le secteur.

Ce problème découle de quelques causes.

L'une d'elles est que, parfois, deux cadres stratégiques peuvent être séparés par une courte interruption. Elle pourrait survenir, par exemple, le 1<sup>er</sup> avril, au début du prochain cadre, qui coïncide avec de nouveaux programmes, de nouvelles modalités. Si les gouvernements tardent à mettre ces nouveaux programmes en place, on risque de gaspiller toute une campagne agricole. Faute d'assurance pour les projets entre avril et juin, on risque de perdre la campagne agricole. Ça cause un problème important pour toute organisation faisant de la recherche sur le terrain selon une formule axée sur le producteur. C'est un problème dont nous avons entendu parler et auquel les administrations publiques sont très sensibles et à la prévention duquel elles travaillent.

L'autre problème, cependant, est quelque peu plus général et il est certainement plus durable. C'est la complexité du processus de demande.

Je l'avoue, Agri-innovation est fédéral. Mais je pense que les provinces souffrent du même problème, celui de ne pas répondre rapidement aux organisations qui leur demandent de l'argent.

Les gouvernements connaissent l'existence du problème. Nous entendons régulièrement des réactions. Nous nous affairons maintenant à essayer de résoudre certaines de ces difficultés.

**M. Francis Drouin:** En fait, c'est l'une des critiques que j'ai aussi entendues, que le processus de demande est vraiment lourd, particulièrement d'une petite subvention. Ils y consacrent beaucoup d'argent pour recevoir peu. Peut-on chercher à résoudre le problème par l'uniformisation des formulaires de demande en ligne? Je suis sûr que les demandes se répètent. Existe-t-il un portail?

**M. Greg Meredith:** Oui, mon collègue des programmes a introduit un certain nombre d'innovations, notamment les demandes en ligne et la gestion en ligne de l'interface entre les agents des programmes et les demandeurs, avec paiement en ligne au demandeur. La numérisation du processus va bon train. Je crois que des possibilités d'uniformisation s'en viennent, avec la saisie unique des renseignements et leur reprise, dans le cas d'un demandeur qui s'intéresse à différents volets d'un programme. Elles sont toutes examinées, à l'échelon fédéral et à celui des provinces.

**M. Francis Drouin:** Combien de temps me reste-t-il?

[Français]

**Le président:** Il ne vous reste que cinq secondes.

•(1600)

[Traduction]

**M. Francis Drouin:** Merci.

**Le président:** Merci, monsieur Drouin.

Merci, monsieur Meredith.

[Français]

Madame Brosseau, vous avez la parole et vous disposez de six minutes.

[Traduction]

**Mme Ruth Ellen Brosseau (Berthier—Maskinongé, NPD):** Merci, monsieur le président.

Je voudrais remercier les témoins pour leurs exposés et leur participation à cette étude.

Je me souviens de ma première séance au comité de l'agriculture, en 2012, je crois. Cultivons l'avenir était le sujet de l'étude. C'est un cadre stratégique vraiment important, qui servira encore quelques années. Nous devons donc nous assurer de munir nos agriculteurs des bons outils. Je sais que vous avez expliqué un peu le processus

de sa négociation. Les ministres se rencontrent en juillet, puis ils conviennent d'un énoncé de politique, après quoi il y aura encore des négociations, puis l'industrie fera connaître ses réactions. Ensuite, il y aura un accord multilatéral. Quand exactement le processus se terminera-t-il?

L'étude actuelle se poursuivra jusqu'à l'automne, et j'ai bon espoir que nous présenterons des recommandations. J'espère seulement que le travail du Comité, nos recommandations trouveront à s'intégrer.

J'ignore si vous pouvez répondre à la question, monsieur Meredith, ou peut-être vous, monsieur le président, mais sera-t-il possible que les recommandations du Comité contribuent effectivement à optimiser le cadre stratégique?

**M. Greg Meredith:** Je pense que vous avez tout compris. L'accord multilatéral, qui lancera la phase opérationnelle du cadre stratégique sera en place, idéalement, en juillet 2017. L'une des façons trouvées pour assurer la transition entre les cadres stratégiques était, pour les gouvernements, de commencer immédiatement à organiser, à définir et à rendre opérationnels leurs programmes et de ne pas attendre le 1<sup>er</sup> avril 2018, ce qui répond à votre question sur la date d'application de ce cadre stratégique.

L'apport du comité, les gouvernements l'attendent avec beaucoup d'impatience, parce que vous consulterez beaucoup des mêmes personnes que nous et peut-être à d'autres aussi. Ce qui en ressortira sera très précieux pour nous. En ce qui concerne la mobilisation du Comité, les modalités de sa participation, je ne sais pas.

**Le président:** Je sais que nous devons terminer cet exercice avant la fin de février. Peut-être que M. Poissant veut formuler des observations à ce sujet, mais il est indéniable que nous aimerions avoir des renseignements, et nous en discuterons.

**Mme Ruth Ellen Brosseau:** Je ne veux pas épuiser mes six minutes. Je tiens seulement à m'assurer que le travail et les témoignages que nous obtenons... parce que, pendant que j'ai fait partie du Comité et pendant la campagne, les électeurs et les agriculteurs m'ont dit, ils nous ont tous dit ce qu'il fallait améliorer dans le nouveau cadre stratégique pour l'agriculture. Je sais que vous avez mis en évidence des points importants auxquels, je l'espère, on donnera suite dans la nouvelle mouture.

Comme vous le savez très bien, notre population vieillit. Des agriculteurs veulent passer la main. La moyenne d'âge de la profession serait de 55 ans. Il faut examiner les modalités de transfert des exploitations familiales, en nous assurant d'aider les jeunes agriculteurs. Je me demandais si vous pouviez expliquer ce qui a été fait dans Cultivons l'avenir 2 et peut-être les solutions que vous voudriez voir concrétiser dans ce nouveau cadre stratégique pour l'agriculture, pour appuyer les nouveaux agriculteurs et favoriser le transfert des exploitations familiales.

**M. Andrew Goldstein (directeur général, Direction des planifications et intégration des politiques, Direction générale des politiques stratégiques, ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire):** Dans Cultivons l'avenir 2... et c'est un problème dont nous entendons beaucoup parler aussi de la part des joueurs du secteur: son rajeunissement, son renouvellement, l'accueil de la relève. Je pense que les agriculteurs affrontent beaucoup de ces défis. Leurs enfants ne veulent pas nécessairement vivre à la ferme; ils veulent s'établir en ville.

Nous collaborons beaucoup avec les provinces. Beaucoup de programmes qui favorisent ce que je viens de décrire sont des programmes provinciaux appliqués par l'entremise du cadre stratégique *Cultivons l'avenir 2*. Des provinces ont fait entrer l'agriculture dans la salle de classe. Elles veulent y sensibiliser les élèves pour un certain nombre de raisons: en partie pour attirer la relève et l'intéresser, en partie aussi pour familiariser les citoyens avec l'agriculture, parce qu'elles constatent souvent une distanciation. Les aliments suscitent l'intérêt, mais on ignore comment on les produit. Je pense que la sensibilisation à l'agriculture vise deux objectifs: susciter une relève pour le secteur; établir des ponts entre la population en général et le monde agricole.

**Mme Ruth Ellen Brosseau:** De plus en plus de Canadiens veulent acheter des produits locaux. Ils veulent connaître l'origine des aliments. Ils posent beaucoup de questions. On réclame la vérité dans l'étiquetage. Nous pourrions en parler longuement, mais je ne crois pas que ce soit maintenant le moment. De plus en plus de jeunes agriculteurs se convertissent au bio et veulent écouler leurs produits localement.

Je me demande si vous pouvez nous parler de l'importance de ce mouvement. Effectivement, on met en valeur le Canada pays exportateur et, effectivement, nous exportons beaucoup et nous trouvons de grands débouchés en Chine et ailleurs, mais il se manifeste aussi avec force la volonté et le besoin d'acheter « local ». Des cuisinomanes ou des citoyens affirment vouloir se procurer leurs aliments dans un rayon de 100 kilomètres, ce genre de choses, ou des ruraux appuient ce genre de productions. Pourriez-vous parler de l'importance de se donner et de favoriser des programmes qui appuieraient l'agriculture locale?

• (1605)

**M. Andrew Goldstein:** Les objectifs de *Cultivons l'avenir 2*, et je suppose qu'ils ne changeront pas, visent vraiment à favoriser la prospérité économique du secteur. Nous constatons qu'il existe un certain nombre de modèles d'entreprise et différentes méthodes pour pratiquer une agriculture rentable. Certains produisent à grande échelle, pour les marchés d'exportation, tandis que la production à petite échelle convient à d'autres; certains sont dans le bio, tandis que d'autres emploient les technologies dernier cri. Nous voulons les appuyer tous. Il revient à chaque producteur de choisir le modèle qui lui permettra de réussir. S'il peut saisir l'occasion d'alimenter un marché plus local en produits bio, grand bien lui fasse, et nous...

**Le président:** Merci, monsieur Goldstein. Nous devons passer à quelqu'un d'autre.

Monsieur Peschisolido, vous disposez de six minutes.

**M. Joe Peschisolido (Steveston—Richmond-Est, Lib.):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Messieurs, je vous remercie d'être ici. Heureux de vous revoir, monsieur Meredith. Monsieur Goldstein, heureux de vous voir.

Monsieur Goldstein, vos observations sur le rétablissement du contact entre la ville et l'agriculture m'ont plu. En fait, à l'Université polytechnique Kwantlen, dans ma circonscription, le professeur Kent Mullinix vient de publier un livre intitulé *Agricultural Urbanism*, où il parle de ce contact entre l'offre et la demande.

Je saute sur l'occasion pour vous questionner sur la façon d'utiliser la politique du cadre stratégique pour l'agriculture pour créer différents modèles d'entreprise pour les agriculteurs propriétaires de petites exploitations. Autour de Vancouver, les exploitations couvrent de 5 à 20 acres et elles peuvent être très rentables, grâce à la richesse du sol et à l'absence de gel en Colombie-Britannique.

J'ai une question en deux parties. Premièrement, le cadre actuel prévoit-il des politiques utiles dans ce domaine? Si oui, c'est excellent. Comment les mettre en oeuvre? Sinon, si oui aussi, comment les intégrer dans le prochain cadre qui, je pense, commence à s'appliquer en 2018?

**M. Andrew Goldstein:** Je vous remercie pour la question.

L'un des avantages réels du cadre stratégique actuel, comme M. Meredith le disait, est qu'il est national, que ses objectifs sont nationaux, mais que chaque province dispose de la souplesse nécessaire pour mettre en oeuvre les programmes qui répondent à ces objectifs, qui sont cependant vraiment adaptés aux situations locales. L'agriculture canadienne présente de nombreux visages. En Colombie-Britannique ou en Nouvelle-Écosse, les exploitations sont très petites, contrairement, souvent, à celles des Prairies. Les programmes de ces provinces leur sont vraiment adaptés.

**M. Joe Peschisolido:** Monsieur Goldstein, les programmes sont-ils axés sur des produits particuliers? Y a-t-il des programmes pour les pommes de terre, les légumineuses, les petits fruits, le bétail? Pourriez-vous nous donner un peu d'explications à ce sujet?

**M. Andrew Goldstein:** Les programmes sont beaucoup plus conçus pour l'atteinte d'objectifs, que ce soit l'appui à l'innovation, le développement des marchés ou le perfectionnement des compétences. Ils acceptent ensuite des demandes de différents groupes de producteurs spécialisés pour appuyer chaque groupe de produits. Si les programmes aident, par exemple, les producteurs de pommes de terre sur le plan de l'innovation, c'est par ricochet, en passant par l'innovation. Ils ne sont pas nécessairement axés sur un produit particulier.

**M. Joe Peschisolido:** Est-ce que ce serait possible? Pensez-vous que ce serait utile?

**M. Andrew Goldstein:** La stratégie permet d'affirmer un appui aux objectifs de l'augmentation de l'innovation et de la productivité. Chaque groupe de producteurs peut décider si le programme les intéresse et il peut demander d'y participer. Il revient à l'industrie de dire ce qui l'intéresse.

**M. Joe Peschisolido:** Monsieur Meredith, vous avez parlé de la demande croissante et des goûts différents des Asiatiques, et je le constate tous les jours. Dans ma circonscription, Steveston—Richmond-Est, vivent beaucoup de Chinois, de Coréens et de Japonais qui recherchent nos produits.

Je trouve curieux que, en Colombie-Britannique, il n'y ait pas d'abattoir ou de maison de vente aux enchères sous régime fédéral, ce qui rend difficile, voire impossible, l'exportation de nos produits. Est-ce une anomalie historique. Pouvons-nous y remédier?

• (1610)

**M. Greg Meredith:** Pour les autres membres du comité, je précise que la difficulté exposée ici est que, à l'échelon fédéral, il faut qu'un établissement respecte certaines normes pour devenir abattoir agréé sous régime fédéral pour, en général, les viandes rouges. Très souvent, les normes des provinces diffèrent des normes fédérales. L'exportation obéit à des normes fédérales. C'est là que réside la difficulté.

On l'a reconnue. Conformément au cadre stratégique antérieur, on a lancé avec les provinces des projets pilotes visant à déterminer la marche à suivre pour mettre au niveau de la norme fédérale un établissement sous régime provincial, pour autoriser deux choses: l'exportation dans d'autres provinces, c'est-à-dire le commerce interprovincial; l'exportation à l'étranger.

Sur ce point, aucun problème structurel ne se pose. Il est seulement coûteux de rééquiper l'établissement pour la mise à niveau, si ça n'a pas déjà été fait. Pour un petit abattoir, le coût pourrait être prohibitif, et dans la région de la rivière de la Paix ou ailleurs, en Colombie-Britannique, les tonnages pourraient ne pas suffire pour alimenter un établissement agréé. Je ne connais pas les détails de l'offre et de la demande, dans cette situation, mais, en général, les établissements qui parviennent à obtenir cet agrément en vue de l'exportation sont d'assez grande taille.

**M. Joe Peschisolido:** Il n'y a pas de problème structurel.

Si la demande s'accroît, disons celle de la Chine ou du Japon pour le porc ou le boeuf, bio, particulièrement — comme vous le savez, les Asiatiques se soucient de la pollution et ils recherchent les produits d'assez bonne qualité que nous proposons — le seul problème est de trouver les capitaux. Il n'y en a pas d'autres sous-jacents.

**M. Greg Meredith:** Aucun problème ne découle d'une politique ou d'un règlement.

J'ajouterais que l'ACIA, notre ancien partenaire de portefeuille, a un programme de certification bio volontaire qui serait d'une certaine aide pour ce type d'exportation.

**M. Joe Peschisolido:** À qui devrais-je m'adresser? Comment est-ce que ça fonctionne?

**M. Greg Meredith:** Monsieur le président, je pourrais m'informer et communiquer au Comité les coordonnées d'un spécialiste de la certification bio.

**M. Joe Peschisolido:** Vous pourriez? Excellent!

**Le président:** Messieurs Meredith et Peschisolido, je vous remercie.

Deuxième tour. Monsieur Longfield, vous disposez de six minutes.

**M. Lloyd Longfield (Guelph, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Merci, monsieur Meredith, d'avoir accepté de venir témoigner à nouveau, et merci, monsieur Goldstein, d'avoir accepté notre invitation.

Je m'intéresse beaucoup aux nouveaux secteurs, surtout les politiques entourant les programmes Agri-investissement et Agri-innovation. Je pense, notamment, à la valeur ajoutée et à la transformation des aliments. La première ministre de l'Ontario a déployé beaucoup d'efforts pour améliorer le secteur de la transformation des aliments.

J'aimerais savoir si cela inclut un nouveau programme qui pourrait être adopté à l'échelle nationale et si c'est une chose qu'il faudrait considérer.

**M. Greg Meredith:** Je crois avoir souligné dans mon exposé que les gouvernements fédéral et provinciaux accordent une plus grande priorité à la transformation des aliments.

Il y a deux ou trois enjeux essentiels à tout cela. D'abord, il y a une plus grande valeur ajoutée. Celle-ci permet aux Canadiens et aux

producteurs et transformateurs canadiens d'accroître la valeur de leur production. C'est un élément important.

Le secteur canadien de la transformation est un acheteur très important de la production primaire canadienne, notamment dans les secteurs où il y a une grande entreprise servant de point d'ancrage liée directement à la croissance de la capacité. On a qu'à penser, par exemple, aux problèmes qu'il y a eus à Leamington concernant les tomates et la compagnie Heinz. Dans de telles situations, la santé du secteur de la transformation est directement liée à la santé du secteur primaire. Si je ne m'abuse, le secteur canadien de la transformation achète environ 40 % de ce que nous produisons au pays. Cela aussi est un élément important.

Le troisième enjeu, c'est l'emploi. Le secteur de la transformation des aliments est le plus important employeur de l'industrie manufacturière. Donc, il est très important pour les provinces que le secteur de la transformation des aliments reste en santé.

Il s'agit d'une priorité pour tous les gouvernements. Je crois que les gouvernements accueilleraient favorablement tout commentaire ou conseil que le comité pourrait formuler relativement à la création du prochain cadre.

• (1615)

**M. Lloyd Longfield:** Dans ma circonscription de Guelph, nous avons la société Cargill. Cette société éprouve des difficultés en matière de main-d'œuvre. Le MAAARO tente de l'aider grâce aux programmes de PHQ, en collaboration avec l'Université de Guelph, afin de trouver une solution, mais la coordination est difficile.

À ce sujet, j'ai assisté à une présentation de l'université sur un nouveau partenariat qu'elle a conclu avec SOSCIP et IBM pour mettre en place un réseau de mise en commun des données entre les universités et avec l'industrie. On n'emploie pas toujours les termes « données » et « agriculture » dans la même phrase, mais devrait-on tenir compte des données, dans le nouveau cadre stratégique, pour établir un lien entre la politique agricole et les possibilités économiques?

**M. Greg Meredith:** C'est un filon très important à exploiter. Lorsque mon collègue parle des efforts déployés par les provinces pour rehausser la visibilité de l'agriculture et la rendre plus attrayante pour les jeunes, un des moyens qu'elles utilisent consiste à démontrer aux jeunes qu'il s'agit d'un secteur avancé sur le plan technologique et hautement capitalistique.

Concernant les mégadonnées, le Canada est un chef de file en matière d'agriculture de précision, en raison de la taille de nos exploitations agricoles et des défis qu'elles doivent relever. Nous adoptons très rapidement les nouvelles technologies: la télémétrie pour la météo et l'état du sol; la télédétection de toutes sortes; le guidage de toutes sortes à distance. La technologie et les données utilisées pour évaluer les conditions des exploitations agricoles et la croissance de la culture, entre autres, sont essentielles au secteur.

Vous avez parlé du problème de l'emploi en utilisant l'acronyme PHQ, qui signifie « personnel hautement qualifié ». Nous devons concurrencer les secteurs du STIM: la science, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques. Le secteur agricole aussi a besoin de ces spécialistes. Par exemple, la biométrie et les mégadonnées sont essentielles à la génomique, soit l'étude de l'ADN et le rendement du système.

Le secteur agricole est un chef de file dans l'adoption des technologies de génomique et leur utilisation pour améliorer les plantes et les cultures, mais ce processus génère d'énormes quantités de données. Les spécialistes de la biométrie sont très demandés dans le secteur de la santé et d'autres secteurs se tournent vers cette science. À ce chapitre, le secteur agricole est un leader, mais ce n'est pas toujours le premier secteur auquel on pense lorsqu'on parle d'études supérieures en bio-ingénierie ou en biométrie.

**M. Lloyd Longfield:** D'accord. D'ailleurs, la biogénétique est un des principaux éléments auquel travaille l'institut de la biodiversité de l'Université de Guelph.

Il ne me reste que 50 secondes. Je pense aux changements climatiques, surtout aux marchés américains où l'on cultivait le maïs auparavant, mais où l'on ne le cultive plus en raison des conséquences des changements climatiques. Certaines régions du Canada où l'on n'a jamais cultivé le maïs, peut-être dans l'ouest du pays, pourraient se tourner vers cette culture en raison de la saison de croissance prolongée. Cette étude porte-t-elle également sur l'impact des changements climatiques sur le marché ou est-ce un sujet qui dépasse la portée de la prochaine politique agricole?

**M. Andrew Goldstein:** L'innovation étant un élément clé du cadre actuel, nous nous attendons à ce qu'elle demeure un élément important. Tout cela fait partie du travail que font nos scientifiques au sein de l'industrie; ils tentent de voir où se trouvent les prochaines possibilités et de définir quels seront les prochains risques en matière de production, des risques qui découlent en grande partie, eux aussi, des changements climatiques.

**M. Lloyd Longfield:** Merci.

**Le président:** Merci, monsieur Longfield.

Monsieur Shipley, vous avez la parole pour six minutes.

**M. Bev Shipley (Lambton—Kent—Middlesex, PCC):** Encore une fois, merci beaucoup d'avoir accepté notre invitation. Y a-t-il eu des discussions concernant le ratio 60:40 et une modification de ce ratio?

**M. Greg Meredith:** Non.

**M. Bev Shipley:** Merci.

Les plafonds constituent une autre source de préoccupation. Prenons, par exemple, le programme Agri-investissement. J'ignore si cela a changé, mais auparavant, seulement 1 % des ventes nettes étaient admissibles, jusqu'à un maximum de 15 000 \$, si ma mémoire est bonne. Cette question a déjà été soulevée. Compte tenu de l'augmentation de la taille des exploitations agricoles et de la valeur de leur production, ne devrait-on pas leur offrir quelque chose de mieux? De très grands exploitants agricoles me disent qu'on ne devrait pas se servir d'eux comme exemple pour définir la politique. Les agriculteurs prennent leurs décisions en fonction de la taille de leur exploitation. Donc, si un exploitant agricole cultive 10 000 acres et possède 10 000 bovins, ce n'est peut-être pas le meilleur exemple sur lequel s'appuyer pour élaborer le prochain cadre stratégique.

Ce n'est qu'un commentaire. D'ailleurs, la majorité de mon intervention portera sur des commentaires que j'ai entendus.

On me dit que les programmes non liés à la GRE, plutôt que les programmes de GRE, seront inclus dans ce cadre stratégique, ce qui est censé permettre à l'industrie agricole de prendre de l'essor. Je crois qu'il s'agit d'un élément important. On me dit qu'il ne faut pas arrêter, qu'il faut continuer de financer la recherche, la technologie et l'innovation dans cette industrie.

Un des éléments très importants, et nous pourrions revenir à la définition, était le financement de grappe et son fonctionnement, ainsi que l'utilisation de partenariats.

Permettez-moi de vous expliquer pourquoi je soulève ces points concernant l'innovation. Il y a une petite exploitation agricole près de chez nous, une petite ferme familiale. Grâce à ses vaches, cette petite exploitation produit près de 45 kilogrammes de lait chaque jour, soit environ 100 livres, sans avoir recours à la technologie courante. La famille travaille avec les universités. On dit qu'on devrait se tenir loin des exploitations industrielles, que ce soit des exploitations bovines, laitières ou céréalières. Pourtant, ce sont ces exploitations qui disposent des ressources nécessaires pour faire progresser la technologie, l'ingénierie et la recherche. Nous devons plutôt travailler avec ces exploitations, car les petits exploitants n'ont pas ces ressources.

Les petits exploitants ne peuvent pas mener ces efforts. Ce sont les grands exploitants qui doivent s'en charger et les petits en tireront des avantages.

Encore une fois, ce n'est qu'un commentaire qui s'appuie sur ce que l'on m'a dit. Je ne fais que transmettre l'information. C'est ce que les gens sur le terrain me disent: il ne faut pas éliminer cet aspect, car c'est ce qui permet à notre industrie de grandir. Nous avons besoin de la GRE, au cas où il y aurait des problèmes. Nous devons conserver ces programmes.

Grâce à ces associations, par exemple, beaucoup de recherches sont effectuées directement sur le terrain, notamment sur le sol et les cultures et sur l'état des exploitations afin de s'assurer qu'elles pourront conserver leurs ressources.

• (1620)

Vous avez parlé des augmentations de la production et j'aimerais revenir sur quelques-unes d'entre elles. Dans ma jeunesse, si une exploitation agricole produisait 65 boisseaux de maïs, elle faisait de bonnes affaires. Aujourd'hui, dans ma région, si une exploitation ne produit pas 200 boisseaux, il faut étudier les facteurs contributeurs et mesurer la production.

Y a-t-il une façon de mesurer les augmentations de la production des exploitations conventionnelles et, par exemple, celle des exploitations biologiques et y a-t-il des éléments comparables entre ces augmentations? Savez-vous si ces données sont compilées?

**M. Greg Meredith:** Oui. Nos collègues du secteur de l'assurance au niveau provincial analysent beaucoup le rendement, car c'est sur ces données que les compagnies s'appuient pour fixer les primes et calculer les dédommagements. Je dirais que le rendement a beaucoup augmenté au niveau des cultures où l'on a recours à la technologie avancée, comme la culture du canola, du soya et du maïs. Comme l'a souligné votre collègue plus tôt, nous étudions la culture du maïs par temps froid, une culture presque entièrement génétiquement modifiée.

• (1625)

**Le président:** Merci, monsieur Meredith. Nous devons passer au prochain intervenant.

[Français]

Monsieur Breton, vous avez la parole pour six minutes.

**M. Pierre Breton (Shefford, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins de leurs présentations, que j'ai écoutées attentivement.

Vous avez mentionné qu'il y aurait un accroissement de la demande de produits agroalimentaires dans les prochaines années. Ma circonscription de Shefford, au Québec, est à 80 % en zone agricole. On y retrouve des producteurs de lait, de porc, de fruits, de volailles et d'œufs. J'ai l'occasion de leur parler régulièrement des défis auxquels ils font face. Une de ces défis a trait à la productivité, dont vous avez d'ailleurs parlé dans votre présentation. Ces gens veulent améliorer leur productivité et en faire davantage avec moins de ressources. Ils sont en affaires. Ils veulent faire plus d'argent, mais également répondre à la demande du marché.

Le Programme Agri-innovation et le Programme Agri-compétitivité sont des initiatives stratégiques qui les ciblent particulièrement et qui sont très importantes pour eux. Ils veulent faire des efforts pour investir davantage dans leur entreprise en vue d'améliorer leur capacité de production.

Pouvez-vous nous assurer que ces programmes, entre autres, feront partie du cadre stratégique de Cultivons l'avenir 3 dans les prochaines années? Au nom des agriculteurs que je représente, je suggère qu'on bonifie ces programmes étant donné qu'ils sont extrêmement importants pour eux. Ils leur permettent de se mettre à jour et d'être davantage productifs et compétitifs par rapport aux autres partenaires ailleurs dans le monde.

J'aimerais que vous fassiez des commentaires à ce sujet.

**M. Greg Meredith:** Je vous remercie de la question.

[Traduction]

Je ne peux qu'être d'accord avec vous sur l'importance de ces programmes pour la compétitivité de nos producteurs. Le problème pour le gouvernement, c'est de décider où investir ces fonds. Je vous donne un exemple.

Vous avez parlé des programmes Agri-compétitivité et Agri-innovation. J'ajouterais à cette liste le programme Agri-marketing. Certains programmes aident les producteurs ou associations de producteurs à mettre en marché leurs produits, tant au Canada qu'à l'étranger. D'autres permettent à des groupes de producteurs de former des partenariats avec des chercheurs pour étudier la résistance aux ravageurs, la résistance aux maladies et d'autres problèmes, comme l'apport ciblé de nutriments au moment et à l'endroit opportuns afin d'éviter les pertes et le ruissellement. Il y a aussi l'investissement dans des projets de développement axés sur les préférences des consommateurs ou l'augmentation du rendement.

Le problème pour le gouvernement, ce n'est pas de décider de conserver ces programmes, car je peux dire avec une certaine confiance que la plupart des gouvernements avec lesquels nous discutons n'hésitent pas à appuyer ce genre de programme. Le problème, c'est où investir cet argent. Comme je l'ai souligné dans mon exposé, la question est de savoir où investir cet argent pour obtenir le meilleur rendement du capital investi possible? C'est à cet égard que les commentaires des membres du comité ou des producteurs, groupes de producteurs et transformateurs d'aliment seront le plus utiles.

[Français]

**M. Pierre Breton:** Je vais faire à ce stade-ci une observation ou un commentaire personnel.

Je serais extrêmement en faveur d'une augmentation des investissements dans ces deux programmes en ce qui a trait à la

recherche-développement et à l'innovation, afin d'améliorer la capacité de production.

Aujourd'hui, on n'a pas encore parlé d'une politique alimentaire nationale. De quelle façon une telle politique pourrait-elle aider à établir le nouveau cadre stratégique de Cultivons l'avenir 3?

• (1630)

[Traduction]

**M. Greg Meredith:** Les membres savent que, dans sa lettre de mandat, le ministre de l'Agriculture s'est vu confier la responsabilité d'élaborer une politique alimentaire nationale. Selon nous, cela s'harmonise bien avec le moteur économique du programme Cultivons l'avenir 2 et le prochain cadre stratégique.

Toutefois, je dirais que la politique alimentaire pourrait inclure beaucoup plus que juste l'agriculture primaire. Les pays et associations qui adoptent des politiques alimentaires y incluent, par exemple, l'environnement durable, les maladies chroniques ou les avantages nutritionnels et pour la santé associés aux stratégies alimentaires. Ils évaluent quels systèmes alimentaires seraient les plus productifs et les plus profitables, tout en étant viables à long terme, et lesquels répondraient aux besoins des consommateurs qui, comme l'a souligné mon collègue plus tôt, veulent de plus en plus savoir d'où viennent les aliments qu'ils consomment.

Le problème avec une politique alimentaire nationale, c'est qu'il est presque inévitable qu'elle touche à des secteurs qui ne sont pas de compétence fédérale. Il sera nécessaire de solliciter la participation des municipalités pour établir une stratégie d'approvisionnement ou réglementer les débouchés croissants. La participation des provinces sera aussi très importante. Certaines provinces ont déjà adopté des stratégies alimentaires qui évaluent la portée, sur leur territoire, de certaines approches alimentaires très avancées.

**Le président:** Merci beaucoup.

[Français]

**M. Pierre Breton:** Merci beaucoup.

[Traduction]

**Le président:** Notre temps est écoulé.

[Français]

Je vous remercie, monsieur Breton.

[Traduction]

Cela met fin aux témoignages.

[Français]

Messieurs Goldstein et Meredith, je vous remercie encore une fois tous les deux d'avoir partagé avec nous vos connaissances et votre expertise sur le prochain cadre stratégique.

[Traduction]

Nous allons prendre quelques instants afin de nous préparer à poursuivre à huis clos pour discuter des travaux du Comité.

[Français]

Nous prenons une pause de deux minutes.

Le reste de la séance se tiendra à huis clos.

[La séance se poursuit à huis clos.]









Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>